

Communes concernées

Albinen, Inden, Leukerbad

Population (au 31.12.2022)

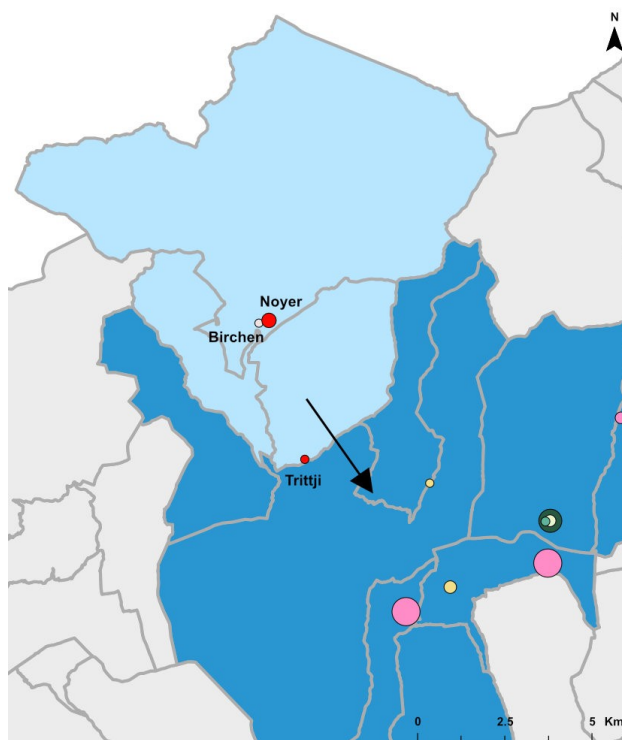
1'664 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)⁶¹

6'550 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

3.93 m³/hab/an



- Type de décharge et statut**
- DTA, actif
 - DTA, phase II
 - DTA, actif en zone d'interaction
 - DTA, potentiel en zone d'interaction
 - DTB, actif en zone d'interaction
 - DTB, phase II en zone d'interaction
 - DTB, phase I en zone d'interaction
- Région**
- Leuk B
 - Leuk A

↑ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

- Volumes en [m³]**
- 25'000
 - 180'000
 - 500'000

Décharges de type A en activité

Nom	Noyer	Trittji
Volume disponible [m ³]	157'220	à déterminer
Remplissage annuel moyen [m ³ /an]	6'200	350
Durée d'exploitation estimée	> 20 ans	< 1 an
Durée d'exploitation ⁶²	B	> 20 ans
	M	> 20 ans
	H	> 20 ans

⁶¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné.

⁶² La durée d'exploitation est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 3.93 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projet de DTA en phase II

Nom	Birchen	
Volume estimé [m³]	22'700	
Probabilité de réalisation⁶³	Elevée	
Durabilité⁶⁴	B	17 ans
	M	4 ans
	H	7 ans

Viabilité des projets

La région **Leuk B** compte la décharge de type A Noyer (Loèche-les-Bains) en activité qui assure pour les communes de cette région un réservoir de capacités au-delà de l'horizon 2040. Néanmoins, la situation de ce site doit encore être clarifiée pour s'assurer que l'autorisation d'exploiter puisse être renouvelée selon les bases légales en vigueur. La DTA Trittji (Albinen) existe encore dans cette région, mais cette décharge fait actuellement l'objet d'une procédure de régularisation. Dans le cadre de cette procédure, sera également évalué l'avenir de l'exploitation d'une décharge sur ce site.

Elle compte également un projet en cours en la DTA de Birchen (Loèche-les-Bains). Une autorisation d'exploiter a déjà été délivrée pour cette décharge, sans qu'aucun déchet n'y ait été déposé pendant la durée d'autorisation de 5 ans. Selon les renseignements obtenus, ce fait découle que la zone d'apport définie est identique à celle de la DTA de Noyer. Lors du renouvellement de l'autorisation d'exploitation, la zone d'apport doit être étendue à la région de Leuk A afin de pouvoir pallier de manière transitoire le manque de volume de DTA en plaine.

Aucun autre site potentiel n'est connu à ce jour pour le secteur Leuk B.

Interactions

Étant donné sa situation géographique, en fond de vallée latérale, la région Leuk B a peu d'interaction avec les régions voisines. Une exportation en direction de la plaine (région Leuk A) est envisageable, mais peu d'importation a priori sauf éventuellement de manière transitoire de la région Leuk A vers la décharge de Birchen.

Mesures

		HORIZON DE TEMPS⁶⁵	ENTITÉ RESPONSABLE
DTA_13_1	Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation d'exploiter les décharges de Noyer et Birchen puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 2 ans.	Court terme	Canton / Exploitant
DTA_13_2	Mise en place des moyens nécessaires pour que la procédure de régularisation en cours pour la décharge de Trittji puisse être finalisée dans un horizon de temps inférieur à 2 ans et que puisse ainsi être évalué l'avenir de son exploitation.	Court terme	Canton / Exploitant

⁶³ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible. cf. chapitre y relatif.

⁶⁴ La durabilité est mesurée selon trois scénarios : **Bas** : 0.8 m³/hab/an ; **Moyen** : 3.93 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; **Haut** : 2 m³/hab/an. Elle est considérée pour chaque décharge, indépendamment les unes des autres.

⁶⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.